



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE VINEUIL-SAINT-FIRMIN
Département de l'Oise
Arrondissement et Canton de Senlis

Année 2026

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°035

REGLEMENTATION STATIONNEMENT RUE GEORGES DAUCHY

Le Maire de la Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-24, L.2211-1 à L.2212-2 inclus L.2213-1 et L.2213-2,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la demande du 16 mars 2026 faite par Madame Valérie Thimonier domiciliée 1 bis rue Georges Dauchy 60500 Vineuil-Saint-Firmin,

Considérant que les travaux de réfection sur toiture au 1 bis rue Georges Dauchy 60500 Vineuil-Saint-Firmin peuvent présenter un danger et nécessitent d'être réglementés,

ARRETE

Article 1: Du 17 mars 2026 au 23 mars 2026 inclus, la société AG espace couverture procédera à des travaux de réfection sur toiture au 1 bis rue Georges Dauchy.

Article 2 Pour garantir la sécurité de la circulation des piétons et du chantier, en agglomération des équipements de protection de chantier (cônes) seront mis en place devant le 1 bis rue Georges Dauchy.

Le stationnement sera interdit au droit des travaux.

Article 3 La société AG espace couverture est chargée de mettre en place la signalisation routière adaptée pour guider les usagers et de prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité des véhicules et des piétons.

La société AG espace couverture sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 4 A la fin des travaux, La société AG espace couverture devra remettre en état les trottoirs et la chaussée comme initialement.

Article 5 Les infractions au présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

Article 6 La Secrétaire de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de CHANTILLY

- Madame la Cheffe de la Police Municipale
La société AG espace couverture

FAIT À VINEUIL-SAINT-FIRMIN, le 16 mars 2026.

Le Maire,
François LANCERAUX

